

# **Intersyndicale des douanes de la direction de Chambéry**

## **CGT – UNSA – Solidaires-FO**

### ***Quand inauguration rime avec déstructuration***

3500 emplois perdus en Douane depuis 1993 (de 22 500 emplois à 19 000 aujourd'hui, soit une perte de 15% des effectifs), on est loin de l'image donnée lors de la campagne présidentielle d'une administration qui serait restée intacte malgré l'avènement du grand marché intérieur communautaire.

C'est dans ce contexte général de réduction drastique d'effectifs en douane depuis 15 ans (encore plus de 200 suppressions d'emploi en 2008 en attendant sans doute un plan 2009-2011 avec 500 suppressions par an) qu'a lieu l'inauguration en ce 14 décembre 2008 des locaux rénovés de la brigade des douanes de Montmélian.

Une inauguration longtemps attendue (les locaux étaient inadaptés à l'effectif depuis 3 ans), qui ne doit pas faire oublier qu'elle est une conséquence de la réforme de la surveillance qui a vu en 2004, dans la direction de Chambéry, la disparition de la brigade de Bourg Saint Maurice, mais aussi de celle de Saint Geoirs.

Mais les réformes successives qui ont provoqué ces réductions fortes des effectifs douaniers ne suffisent pas à nos dirigeants dont l'objectif reste la baisse de l'emploi public érigé en dogme libéral incontournable.

Dès lors, de nouvelles menaces se précisent dans les départements savoyards.

### **Sur les opérations commerciales**

Après le retrait de la réforme Mongin (le précédent directeur général) en 2006 suite à un mouvement social historique des douaniers, la réforme Fournel (l'actuel directeur général) remet le mauvais ouvrage sur le métier, et promet des suppressions massives de bureaux de douane.

Jusqu'à émouvoir le rapporteur chargé de la douane dans le cadre de la LOLF, le député Thierry Carcenac, qui écrit à l'adresse de ses collègues parlementaires : « Votre rapporteur spécial s'inquiète de l'ampleur de l'allègement de la présence des douanes dans les départements, alors que le ministre du budget évoque désormais la possibilité de ne conserver qu'un bureau de douanes par département. Il s'interroge également sur la situation des personnels des opérations commerciales et sur la compatibilité de la diminution drastique des effectifs avec la nécessité de conserver un taux de contrôle satisfaisant et un réseau de proximité cohérent.

Le député a bien raison de s'alarmer, d'autant plus qu'il ne connaît pas le déroulement de la pseudo concertation qui a lieu dans la direction interrégionale de Lyon, choisie avec Rouen et Montpellier comme direction de réflexion sur l'avenir de l'implantation des bureaux de douane. A titre

d'illustration, le directeur interrégional et ses directeurs régionaux ont refusé de communiquer aux organisations syndicales leurs propositions finales formulées au directeur général suite à cette pseudo concertation. Une opacité totale qui laisse présager de biens mauvais coups pour le service public douanier dans un contexte de dialogue social en panne. Dans la Direction de Chambéry, les bureaux de Cluses et Chambéry sont totalement ou partiellement menacés.

Et pourtant, dans le même temps, on s'alarme de la dangerosité des produits importés et on affirme vouloir protéger les français de la mondialisation. En réduisant le nombre de ceux dont c'est le métier? Drôle de stratégie.

## **Sur la surveillance**

Sous prétexte de l'entrée prochaine de la Suisse dans l'espace Schengen, la hiérarchie locale veut procéder à une remise en cause de l'ensemble du dispositif de la surveillance dans le département de Haute Savoie, ce qui concerne les deux directions régionales de Chambéry (arrondissement de Bonneville) et d'Annecy.

Alors que seuls les points de passage frontaliers sont impactés par cette entrée, ce qu'a confirmé la direction générale des douanes et ce qui entraîne déjà la suppression de 9 brigades dans les directions du Léman et de Chambéry, la hiérarchie locale mène une réflexion qui a pour but de supprimer en plus les brigades de Cluses et Annemasse, pour ne conserver que Chamonix et Saint Julien.

Nous disons haut et fort que nous ne laisserons pas faire sans réagir pour conserver ces unités dont l'existence a pourtant été reconnue utile lors de la dernière réforme de la surveillance, qui est très récente puisqu'elle date de 2004!

Les trafics frauduleux ne sont, eux, pas en régression, et, pour ne prendre qu'un exemple, la consommation de cocaïne a doublé en Europe.

Créer des brigades de plus en plus grosses, de plus en plus éloignées des lieux stratégiques de contrôle, c'est contraire à l'efficacité opérationnelle. Le directeur général le reconnaît implicitement quand il répond au député Carcenac que « les agents des douanes (doivent) se déplacer d'un point de contrôle à l'autre, rallongeant ainsi les durées de transport et limitant donc le taux de disponibilité opérationnelle »

Et pourtant, on continue de dire aux organisations syndicales que la proximité est une notion archaïque, ce qui permet de tailler dans les services et les effectifs douaniers.

Nous nous battons contre cette logique depuis des années et nous continuerons.

Nous appelons les élus savoyards à faire barrage à la poursuite du démantèlement de la douane.

**HALTE A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC DOUANIER  
DE PROXIMITE**

**OUI A UNE DOUANE SOCIALEMENT ET  
ECONOMIQUEMENT UTILE AU SERVICE DU CITOYEN**